

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde =
Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 2 (1861-1866)

Heft: 8-4

Artikel: Antiquités celtiques decouvertes à Evionnaz et à Antagne

Autor: J.H.S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-544666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Und nicht blos Goldmünzen, sondern auch die Silbermünzen des Orgetorix, die in dem benachbarten Lande der Aedner und Sequaner in neuester Zeit öfter entdeckt wurden, können möglicher Weise zu Avenches geprägt sein und ich hoffe, dass bei künftigen Ausgrabungen solche auch hier entdeckt werden.

Wir werden in kurzer Zeit eine Abbildung des Münzstempels in einer *Abhandlung über die in der Schweiz aufgefundenen gallischen Münzen* mittheilen und wünschen, dass auch noch der Revers, der eine Biga darstellte, entdeckt werden möge.

H. M.

Pierre sculptée à St-Maurice en Valais.

Le dessin du fragment d'une pierre sculptée, en apparence de la première période Burgonde, qui a été donné dans le No. 1, 1862 (tab. I planche 1) de l'Indicateur, a rappelé à mon souvenir une pierre en calcaire du Jura, qui fait partie du mur servant d'enclos au jardin de l'abbaye de St-Maurice en Valais. Une comparaison de l'esquisse ci-jointe de cette pierre (Tab. IV. b. No. 1.) avec le dessin du fragment déjà mentionné ne laisse aucun doute qu'elles ne soient des variétés du même type.

L'observation faite dans le No. de janvier de l'Indicateur que »ce fragment doit être attribué à l'église de Baumes, construite dans le siècle onzième« peut être correcte, néanmoins comme nous savons que des églises ont existé aussi bien à St-Maurice qu'à Baumes longtemps avant celles qui datent du onzième siècle, il semble qu'il y aurait lieu de rechercher si ces pierres n'appartiendraient pas à une période plus ancienne. A première inspection la pierre de St-Maurice suggère l'idée d'un autel à Bacchus, et comme nous savons que l'église, dans le but de faciliter la conversion des barbares, adopta beaucoup des idées et des coutumes du paganisme, le cep chargé des fruits (type commun du culte de bacchus), ne pourrait-il pas avoir été pris par l'église chrétienne, où il aurait symbolisé soit la Sainte Communion, soit la vérité contenue dans l'expression figurée de Notre Seigneur: »Je suis le cep et vous êtes les sarments« ?

Montreux, 18 mai 1862.

J. H. Sharman.

Antiquités celtiques decouvertes à Evionnaz et à Antagne.

Au printemps passé on a détruit un tumulus celtique en nivellant un champ du nom de Montaoux (Mont-à-houx?) qui est situé à 500 pas au-dessous du village d'Evionnaz et à une lieue de St-Maurice en Valais. Ce tumulus élevé de 5 pieds au-dessus de la surface du sol contenait deux squelettes et plusieurs objets en bronze; entre autres un collier, une épingle et un certain nombre de bracelets, dont deux restent encore entre les mains du Capitaine Rapaz d'Evionnaz. — Ces objets n'ont rien de particulier en eux-mêmes, mais la position du tumulus sur le grand cône de déjection du torrent de St-Barthélémi présente un certain intérêt, car les débris de montagne amenés par ce torrent, au dire des savants parfaitement à même d'émettre une opinion sur ce sujet, doivent avoir détruit et couvert la ville de Taurenunum, dans le 6^{me} siècle de l'ère chrétienne. Mais comme il est généralement admis que l'habitude d'ensevelir les morts *sous un tumulus*, ne fut pratiqué en Suisse qu'antérieurement à l'ère chrétienne, le tumulus de Montaoux pose un problème,

que des recherches ultérieures pourraient cependant résoudre. — Les squelettes ont été trouvés à un pied au-dessous du niveau général du sol.

On a découvert, il y a quelques jours, audessous du hameau d'Antagne, à une demi-lieue de Bex (Vaud) un squelette couvert de deux dalles, en forme de toit, et avec lui un bracelet en verre jaune, et un autre en bronze. Le jour suivant un second squelette a été trouvé à quelques pas du premier, et à ses côtés la lame d'une épée en fer, les fragments d'une chaîne en bronze et une pièce de poterie. Les objets trouvés paraissent appartenir à la période celto-romaine. Antagne n'est qu'à un quart de lieue de Villy, où l'on a souvent découvert des objets de la même époque.

Le 1 Juillet 1862.

J. H. S.

Imitations ou contrefaçons de la monnaie suisse, fabriquées à l'étranger aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles.

Dans un précédent article inséré au No. 1 de l'Anzeiger de cette année (page 20), j'ai publié une pièce de Jacques Mandello, comte de Macagno, en faisant remarquer que cette imitation de la monnaie suisse avait été plus d'une fois tentée par les états voisins de nos frontières. A la fin de ce court travail j'ai appelé l'attention de tous les collectionneurs suisses sur ces imitations, en les engageant à revoir avec soin certaines pièces bizarres ou irrégulières entrées, peut-être, dans leurs cartons au milieu des monnaies de notre pays.

Je viens aujourd'hui moi-même, prêcher d'exemple en publiant quelques-unes de ces imitations inédites qui sont pour la plupart en ma possession.

Le titre de cet article devait être d'abord celui-ci : „Imitations italiennes de la monnaie suisse“, mais j'ai dû l'étendre et le généraliser, parceque l'Italie n'a pas seule fourni les imitateurs, et que nous trouverons ailleurs, en France par exemple, des tentatives analogues.

Néanmoins la série italienne est de beaucoup la plus nombreuse; c'est par elle que je commencerai.

Imitations italiennes.

Desana.

CARLO . GIOseppe . TIZzone . BIAndra . Ecusson Valaisan surmonté d'un aigle éployé.
R. S. THEODOLVS . 1628. Croix. Billon. Pl. I. No. 1.

Carlo Gioseppe Tizzone Biandra, comme il s'intitule lui-même dans un manifeste du 16 avril 1666, succéda à son père Anton Maria, fut le dernier comte de Desana de la famille des Tizzoni, et mourut en 1676. Fidèle aux traditions de ses prédécesseurs, il se livra, comme eux, à la fabrication de monnaies équivoques ou contrefaites. Nous n'avons pas à nous occuper de l'ensemble de ces nombreuses émissions, nous nous bornerons à l'examen de la pièce mentionnée ci-dessus et qui, seule, a rapport à la Suisse.

Cette monnaie emprunte au Valais son écusson aux sept étoiles et même le nom du patron local St-Théodule; elle est destinée à copier les demi Batz des troubles de 1628. Par une singularité bizarre, Charles Joseph qui gouverna Desana de 1661 à 1676 fit néanmoins frapper cette monnaie avec la date de 1628, afin de rendre l'imitation plus complète.

Cette pièce inédite et d'une parfaite conservation, fait partie de ma collection.

REGINA . CELI . LETARE. La vierge Marie, de face, à mi-corps et tenant l'enfant Jésus.
R. MONETA . NOVA . DECIANE. Croix cantonnée de deux aigles et de deux hermines, ou peut-être mieux de deux bâtons à feu armes des Tizzoni? Billon. Pl. I. No. 2.

Cette pièce inédite a fait partie de ma collection, elle appartient à présent au cabinet impérial de France.

L'imitation flagrante de la monnaie de Lausanne au temps des deux Evêques du nom de Montfaucon, c'est-à-dire de 1491 à 1536, nous porte à croire que notre pièce a dû être fabriquée à une